This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

N25 238

V

521.

1837
ARTES SCIENTIA VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SUAVIS IN PENINSULA AMICITIA
CIRCUMSPICE

DC
185
.M78

ETAT

DE LA

FRANCE

AU MOIS DE MAI, 1794.

PAR

M. LE COMTE DE MONTGAILLARD.

Jean Gabriel Maurice Rocques de

- - - - - - - - Lamentabile regnum
Eruerint Danaï, quæque ipſe miſerrima vidi.

VIRG.

A LONDRES.

Chez E. HARLOW, Libraire de ſa Majeſté, Pall Mall; DE BOFFE, Gerrard Street; RICHARDSON, Royal Exchange; et HOOKHAM et CARPENTER, Bond Street.

1794.

AVANT-PROPOS.

RENTRÉ en France après la retraite de Monſieur le Duc de Brunſwick, pour ſauver, s'il avait été poſſible, une fortune néceſſaire à l'exiſtence de ma femme, de mes enfans, alors émigrés depuis longtems, j'ai habité Paris dix-huit mois, preſque ſans interruption.

Le deſir de me rendre utile à mon ROI, à ma patrie, a pu ſeul me faire vaincre tous les obſtacles que j'ai eu à ſurmonter, pour approcher les tyrans qui l'oppriment. J'ai vu leurs mœurs et leur caractère, j'ai connu leurs moyens et leurs projets. Je vais les écrire ſans amour-propre comme ſans crainte.

J'ai échappé aux dangers qui m'environnaient, de toutes parts, en affectant les dehors d'une frivolité et d'une diſſipation qui ont éloigné les défiances : et j'ai quitté la France après y avoir étudié la Révolution dans le ſein même de ſes horreurs.

387920

Les périls que j'ai couru et les motifs qui m'ont déterminé à m'y expoſer, doivent me mettre au-deſſus de tous les ſoupçons de la malveillance. Ils ne ſauraient atteindre une conſcience irréprochable et forte de la droiture de ſes intentions. C'eſt dans la pureté de ces motifs que je trouve ma récompenſe.

Les journaux, les hommes legers et méchans peuvent, donc, me juger comme bon leur ſemblera : j'aurai dit la vérité, j'aurai rendu publics des faits et des obſervations importantes pour l'utilité commune. Je ſuis également prêt à rendre compte de ma vie entière, lorſque j'aurai à répondre à d'autres hommes qu'à de vils impoſteurs.

Le 15 Juin 1794.

ÉTAT de la FRANCE,

AU MOIS DE MAI, 1794.

LA Convention Nationale n'a ni la confiance, ni l'eſtime du peuple Français : mais ce peuple eſt au moment de donner ſa ſanction aux diſpoſitions d'ordre et de propriété qu'elle va conſacrer ; et après l'avoir épouvanté ſi longtems, elle s'en fera reſpecter, ſi cette année la voit encore réſiſter, c'eſt à-dire, repouſſer les alliés des extrémités de la France. Cette Aſſemblée s'affermit chaque jour, par ſa durée ; et ſes aſſaſſinats ne paraîſſent déjà que des actes de rigueur néceſſaires. Son gouvernement ſera donc conſolidé lorſque ſes bourreaux diſparaîtront : et l'inſtant ne paraît pas éloigné, où la place deſtinée aux échaffauts, va devenir celle des fêtes publiques.

La majorité de la Convention n'adopte ni les principes, ni les meſures du Comité de Salut Public. Un tiers de cette aſſemblée appartient à la royauté. La dixième partie, au plus, veut une république, c'eſt à-dire, des noms Romains, l'impunité et l'égalité. Une grande partie des Députés craint, également, la hache du dictateur, et le glaive des puiſſances. Ils tremblent ſous la tyrannie du Comité de Salut Public, ils déteſtent juſqu'aux individus qui le compoſent ; mais ce Comité, objet de leur mépris et de leur crainte, les a garantis, juſqu'à préſent, des châtimens de l'Europe. Ils s'en éloignent, le redoutent et le ſervent.

Deux cents membres (1), à peu près, compoſent les ſcéances de cette Aſſemblée, qui ne délibère plus, qui ne diſcute que les réglemens d'adminiſtration, de police ou de finance, et dont la fonction la plus importante eſt d'annoncer la nomination de ſon Préſident et de ſes Secretaires. Elle s'empreſſe de ſanctionner les arrêtés et les loix, que le Comité de Salut Public veut bien, encore, lui ſoumettre ; elle n'oſe en propoſer aucune ſans ſon conſentement ;

devenue étrangère aux projets les plus importans, et aux réſolutions les plus déciſives, elle a conſervé le nom, et perdu tous les pouvoirs de la repréſentation nationale.

Le Comité de Salut Public, dans lequel ſont concentrés la puiſſance, l'action et le droit de la ſouveraineté, obéit à Roberſpierre; Barrère et St. Juſt ſont ſes ſécretaires, plutôt que ſes collégues. Ils partagent ſes dangers, ſans partager ſon autorité. Il en eſt qui leur ſont particuliers, et auxquels ils n'échapperont point. Membres de cet ordre ſur lequel ils exercent eux mêmes la tyrannie la plus rafinée, ils ont évité, ainſi que ſoixante et quatorze députés de la Convention, la proſcription lancée, par les derniers décrets, contre les reſtes infortunés de la nobleſſe qui ſe trouvaient encore à Paris. Mais des circonſtances qui paraiſſent inévitables, rendront leur deſhonneur et leur lâcheté, même, une des cauſes de leur perte.

Les huit autres membres du Comité de Salut Public, en expédient le travail, et ne le dirigent jamais. Tyrans ſous Rober-

ſpierre, ils oppriment avec lui la France, mais ils tremblent à ſon approche. Le Comité de Sureté Générale reçoit et exécute ſes ordres ; il ne prend part au gouvernement, que par les meſures qu'exige, continuellement, la ſureté intérieure de la Convention et de la République ; il n'inſpire, et ne peut cauſer de craintes qu'aux complices, ou aux victimes que la France renferme. Il eſt entièrement étranger aux affaires qui agitent l'Europe. Il fait les fonctions de police générale dans l'empire, étudie partout les mécontens, pourſuit les richeſſes et l'obſcurité, reçoit et excite les dénonciations ; il fait éxécuter, ſurtout, les arreſtations ordonnées par le Comité de Salut Public.

Cette ſurveillance infatigable de la tyrannie la plus atroce, qu'on apelle police générale, peſe indiſtinctement ſur toutes les claſſes et ſur tous les individus. Les membres de la Convention y ſont eux mêmes plus expoſés que les autres citoyens. Aucune de leurs démarches ne reſte ignorée. Leurs actions, ainſi que leurs propos, ont tous un eſpion inviſible qui ne les quitte

jamais. Le prétexte d'une conſpiration continuelle contre le peuple, eſt l'excuſe de toutes les violences, et de ces viſites domiciliaires qui accablent, ſans relâche, les villes et les campagnes. Il n'eſt pas un ſeul homme, député, adminiſtrateur, agent, ou ſimple citoyen, qui ſoit aſſuré de jouir d'une nuit tranquille, et qui n'en voye approcher les ténébres avec crainte. Il n'eſt pas une ſeule chaumière, ſur toute la ſurface de la France, où la pauvreté, même, ne redoute un dénonciateur ou un réquiſitionnaire. L'eſprit humain ne fut jamais auſſi loin dans cet art, d'effrayer l'imagination et de perpétuer la terreur.

Ce n'eſt qu'avec des difficultés preſque inſurmontables, qu'on peut voyager, intérieurement, d'un diſtrict dans un autre. Tout homme qui s'éloigne, un inſtant, de ſon domicile, eſt ſûr de rencontrer, à chaque pas, les ſuppôts de la tyrannie. Ce n'eſt qu'à l'aide de formalités auſſi difficiles à obtenir, que fréquemment changées et renouvellées, qu'il parvient à ſe déplacer ſans expoſer, également, ſa propriété et ſa liberté. Toutes les affections du cœur ſont

diſſoutes, toutes les relations de la ſociété ſont ſuſpendues. L'égoïſme le plus abſolu eſt, partout, l'effet d'une tyrannie auſſi générale. L'ami le plus intime, le parent le plus cher, le bienfaiteur le plus reſpectable, ſont oubliés, trahis, abandonnés, ſur la première ſuſpicion qui menace leur civiſme ou qui s'attache à leur perſonne. Elle laiſſe l'accuſé ſans défenſeurs en lui donnant des juges ; et il devient alors auſſi dangereux d'être l'ami, que l'ennemi d'un député ou d'un adminiſtrateur.

Les trente commiſſions ou Comités de la Convention, entre leſquels ſe trouvent partagés les travaux de cette Aſſemblée, ne prennent aucune part au gouvernement ; ils ignorent, toujours, les grandes meſures extérieures ou intérieures qui ſont priſes, excluſivement, par le Comité de Salut Public : mais l'activité la plus grande concourt, de toutes parts, à leur exécution.

Le Comité Militaire, dirigé par Carnot, La Fitte, d'Aniſſi, et pluſieurs autres individus dont les talens ſont acquis à l'iniquité et à la ſcélérateſſe, trace les plans d'attaque

et de défenſe, combine les opérations, et approprie la tactique militaire à l'eſprit de la Révolution. C'eſt au milieu des mémoires, et de tous ces monumens précieux où repoſaient les exploits, le zèle et les lumieres des grands capitaines, des miniſtres et des hommes d'état qui illuſtrerent la monarchie, que le crime puiſe ſans ceſſe les moyens de l'anéantir.

Le Comité des Finances occupé, ſans relâche, à tromper la nation ſur l'état déplorable où la fortune publique eſt réduite, creuſe chaque jour, avec un art nouveau, le précipice qui l'engloutit. Les calculs les plus faux, les reſſources les plus inſidieuſes, les réſultats les plus éxagérés ſont effrontément préſentés par Cambon, qui en eſt devenu l'organe, à cette Aſſemblée qui doit les arrêter ſans examen. Son impéritie ſur une matière ſi importante ajoute encore à l'aveuglement du peuple. Il donne à ce papier, qui détruit et envahit également toutes les propriétés, une valleur que la néceſſité et la terreur lui conſervent.

Tout marche, de concert, aux ordres du Comité de Salut Public. Les loix civiles ſont enfantées, les chemins ſe conſtruiſent et les canaux ſe creuſent, preſque, dans le même inſtant (2). Les arts et les ſciences ſont rappellés pour conſacrer les crimes, les atteliers et les manufactures militaires ſont établis, de toutes parts, pour les défendre. Les reſſources les plus abondantes ſont prodiguées ; les écoles publiques ſont inſtituées, et la langue Françaiſe eſt portée au pied des Pyrénées, et dans les bruyères de la baſſe-Bretagne. La même ſéance voit éclore trente décrets ſur les objets, ſouvent, les plus oppoſés ; dilapider 50 millions pour les exécuter, et dreſſer par tout des échaffauts pour les maintenir. En un mot, les Comités peuvent être conſidérés comme les bureaux, la Convention Nationale comme la cour d'enregiſtrement, et le Comité de Salut Public comme le conſeil privé de Roberſpierre.

Quel eſt donc cet homme, qu'un aſcendant ſi prodigieux et des circonſtances auſſi extraordinaires ont conduit, preſque tout à coup, à la ſouveraineté, à travers les écueils

d'une révolution qui dévore partout ſes auteurs et leurs complices ?

La nature ſemblait l'avoir deſtiné à un emploi obſcur dans le barreau ; elle lui donna cette aſtuce et cette perfidie qui devaient aſſurer ſes ſuccès. *Tout ce que je deſirerais*, diſait-il en 1784, *ce ſerait d'être procureur-général au parlement de Paris ; comme je ferais parler de moi !* Il voyait dans cette place les moyens de ſatisfaire cette ſoif dévorante de réputation dont il a pluſieurs fois avoué le beſoin. Ce fait, laiſſe connaître les motifs qui le firent entrer aux états généraux.

Il n'y parut cependant qu'un plat énergumène. Il en ſortit, emportant avec lui une ſorte de mépris pour ſes talens, et d'oubli pour ſa perſonne, pour aller occuper une place dans les tribunaux criminels. Il donna ſa démiſſion de cette place ſans en avoir exercé les fonctions, ce qui jetta ſur ſon civiſme une défaveur momentanée.

Il ſe rangea toujours dans le parti des Jacobins et ne ceſſa d'appeller la Répu-

blique, ſans l'avoir jamais portée dans ſon cœur : mais il n'abandonna réellement la monarchie que lorſque le dix Aôut l'eut laiſſée ſans reſſources à Paris. Il eſt poſitif qu'il eût peu d'influence ſur cette journée exécrable que Péthion, Manuel, et Kerſaint préparèrent, pour achever de terraſſer l'autorité royale en envahiſſant le miniſtère. Roberſpierre diſparût pendant cette criſe déciſive. On lui a reproché ſouvent *la prudence* avec laquelle il ſe dérobait aux dangers; il parâit, *auſſi*, avoir eu beaucoup de part aux maſſacres du 2 Septembre. Il imprimait en Juillet 1792 : *Le régime repréſentatif et les formes monarchiques, ſont les ſeuls qui conviennent à un empire auſſi étendu et auſſi vieux que la France.* Contradiction abſurde qui met à découvert ſon caractère ; car, au mois de Septempre ſuivant, il laiſſait la faction de Briſſot recevoir, des mains de l'Abbé Syeyes, le décret qui allait la conſtituer en république.

C'eſt après la retraite des armées combinées, que Roberſpierre laiſſa entrevoir ſes deſſeins, et que peut-être il les conçût ; il ne les a plus perdus de vue depuis. L'aſ-

ſaſſinat de ſon Roi lui parut néceſſaire à ſon ambition, et il en fut le principal moteur. Il eſt poſitif que, jugeant alors la force de ſes adverſaires, il pouſſa les Briſſotins à l'appel au peuple, pour avoir contre eux une arme terrible, et acharner les Jacobins à leur pourſuite. Profitant, avec habileté, des circonſtances et des fautes, et ſuivant la Révolution dans tous ſes écarts, il chercha conſtamment ſes partiſans et ſes ſoutiens, dans les tribunes de ces Jacobins.

Roberſpierre eſt d'une complexion faible et chétive, d'une figure ſombre et livide; ſa vue eſt bornée et délicate, et ſa voix preſque éteinte. Il n'a aucun de ces avantages phyſiques qui préviennent ou ſéduiſent la multitude; il eſt preſque ſans paſſions, ou il cache, avec l'art le plus profond, celles qui expoſent la popularité et les ſuccès. Il s'eſt inveſti, aux yeux du peuple, de ce caractère d'incorruptibilité qui a conſervé ſon influence, au milieu des attaques des Briſſotins et de la Commune de Paris. Entièrement renfermé, en apparence, dans ſes fonctions de membre du Comité de Salut Public, et de Jacobin,

Roberſpierre offre tous les dehors de l'homme le plus ſimple. C'eſt cette modeſtie dans le triomphe, cette économie de ſa perſonne, et cette obſcurité dans ſa vie privée, qui ont fixé, ſi long-tems, la popularité en ſa faveur. Il vit comme en 1790, n'ayant renoncé à aucune de ſes manières, à aucun de ſes goûts, et n'en ayant jamais changé. Toujours à l'abri derrière cette populace dont il favoriſe les excès, parlant peu et à-propos, étendant les fautes de ſes adverſaires ſur tous les événemens de la guerre civile et étrangère, il s'empara, tout-à-coup, de la Révolution, lorſque les Briſſotins n'oſèrent plus l'achever; lorſqu'il les vit élever, en tremblant, les échaffauts qui devaient affermir leur puiſſance. Roberſpierre oppoſa, alors, à leurs ruſes et à leurs menées, toute l'energie et tous les crimes des Jacobins : et il décida les journées des 31 Mai, 1er et 2 Juin 1793, qui lui livrèrent l'Aſſemblée et Paris (3).

Il ſe lia, de bonne heure, avec Marat, ce forcené, dont les principes et le caractère exalté avaient tant d'influence ſur une populace qu'il invitait, ſans ceſſe, au

meurtre et au pillage. Il ſe déclara l'ami de cet homme, auſſi dangereux qu'ignorant ; et lorſque les Briſſotins réunirent tous leurs efforts, pour le conduire au tribunal révolutionnaire, Roberſpierre le détermina à ſortir de ſon ſouterrein (4) pour s'aſſeoir ſur la ſellette. Il prépara le triomphe de ſon retour à l'aſſemblée ; mais ce fut ce moment qu'il choiſit pour le perdre.

Il paſſe pour certain, que le poiſon fut gliſſé, par Roberſpierre, dans les veines de Marat(5); en le faiſant périr au milieu de ſa popularité, Roberſpierre voulut, encore, s'emparer de cette popularité même, et diriger l'opinion publique contre une faction dont il n'oſait livrer les chefs aux tribunaux. Il ſe ſervit, donc, de cette même faction qu'il tenait dans les fers, pour trouver le poignard, qui devait laiſſer ſon crime enſeveli, et la conduire à l'échaffaut (6).

Après avoir écrit avec Hébert ſur l'athéiſme, détruit avec Gobet juſqu'aux traces du Catholiciſme (7,) et laiſſé entrevoir la clémence avec Camille Deſmoulins, Roberſpierre envoye au ſupplice Camille,

Gobet et Hébert; il voulut ſe reſerver le droit de donner, ſeul, une religion à la France, et ne lui montrer le repos qu'après la ſoumiſſion.

C'eſt ainſi qu'il a tout renverſé, afin que la nation, à chaque reſtitution apparente de ſes droits, plaçat ſon obéiſſance juſques dans la reconnaiſſance.

Danton lui inſpirait, depuis longtems, une grande inquiétude. Comme lui, il aſpirait au pouvoir ſouverain; et ſes droits à la dictature étaient un grand caractère, et un courage à l'épreuve de tous les dangers. Roberſpierre lui fit entrevoir la fortune, dans la Belgique (8), eſpérant que des faveurs auſſi ſéduiſantes le rendraient bientôt criminel, et deviendraient un jour ſon accuſation: il n'a pas ceſſé un ſeul moment de travailler à ſa perte. C'eſt avec tous les dehors de l'amitié, c'eſt en l'invitant à prendre place dans le comité de ſalut public, qu'il a lancé, du ſein de ce comité, l'ordre de ſon arreſtation, l'acte de ſon accuſation, et l'arrêt de ſa mort. Neuf jours lui ont ſuffi pour terraſſer ce puiſſant ennemi.

Né avec un eſprit ordinaire, ſans aucun de ces grands talens, qui préparent les Révolutions, les entraînent ou les décident, Roberſpierre eſt bien au-deſſous de la place ſi dangereuſe et ſi élevée à laquelle il oſe prétendre. Mais il eſt fort, aujourd'hui, de la terreur qu'il inſpire, et de la corruption de tous les ennemis qu'il a eu à combattre. Vindicatif à l'excès, l'orgueil et l'amour-propre le gouvernent. Son parti eſt, tout entier, dans ſa tête, et c'eſt celle de l'Abbé Syeyes, le plus dangereux des ſcélérats, qui le dirige. Toujours ombrageux et craintif, ſans amis comme ſans affections, Roberſpierre ſacrifie de toutes parts ceux qui l'ont ſervi, et ceux qui l'ont dévoilé. L'Abbé Syeyes lui-même, à qui il deſtine le patriarchat de ſa nouvelle religion, périra le jour où en ceſſant de lui être utile, il doit commencer à lui paraître dangereux. La Clos renfermé, depuis ſix mois avec tous ſes vices, croit acheter ſa liberté en rédigeant ſes diſcours; et Grégoire le ſert avec ſon zèle et un travail infatigable.

Les vues de Roberſpierre, ſont la ſouveraineté dont il n'oſe encore conquérir les

noms. La terreur prend, tous les jours, un nouvel aliment à ſa voix. Maître abſolu de l'empire, il eſt plus fort qu'Olivier caſſant le parlement; car ſa Convention, ſans laiſſer aucun danger à ſa puiſſance, l'augmente en mettant à ſes pieds la ſanction des peuples et ſa propre frayeur. Les pouvoirs, bien plus encore que le pouvoir, (et cette diſtinction eſt toute en faveur de ſa force) les pouvoirs ſont tellement à lui, que l'opinion ne les lui ravira qu'après de longs efforts. Il eſt encore ſans gardes, comme ſans éclat. Les ſubſiſtances ne lui cauſent aucune de ces inquiétudes, dont on ſe flatte partout. Il a placé l'abondance et l'indiſcipline révolutionnaire aux armées dont elles ſont la force, les crimes et les privations dans l'intérieur dont elles aſſurent l'eſclavage. Les palais et les temples ſont ſes arſenaux; tous ſes concitoyens ſont ſes ſoldats, et il paraît que le moment approche, où ils ne ſeront plus que ſes ſujets ou ſes juges.

Parlons de ſes complices. Barrere, dont tout le talent conſiſte dans la baſſeſſe avec laquelle il a toujours menagé la faction domi-

nante, vrai pédant de college, mauvais poëte, profateur ignoré dans le barreau, rapporteur infatigable et menſonger de revers & de victoires, de fêtes & de loix; Barrere ne mérite pas qu'on arrête l'attention ſur ſes moyens, ſa perſonne ou ſes crimes. St. Juſt, qu'on a ſoupçonné de vouloir ſe créer un parti, offre de l'inſtruction & de l'eſprit, mais décèle un cœur attroce. Billaud-Varennes ne reſpire que le ſang; et Couthſon auſſi féroce, mais ſur le bord de la tombe où la débauche l'a conduit, ne peut que diriger les aſſaſſinats (9). Collot-d'Herbois, enfin, offre le crime dans toute ſon horreur, & ſans aucun de ces moyens qui le font craindre.

J'ai la conſcience poſitive, j'ai la preuve acquiſe par des aveux auſſi involontairement faits qu'adroitement obtenus de leurs bouches, que le comité de ſalut public a ſes plus grands ennemis dans le ſein même de la Convention : mais ils voyent de trop près la ſurveillance de la tyrannie, ils connaiſſent trop bien les moyens dont elle diſpoſe, pour oſer créer une faction ou un parti. Ils chercheront plutôt leur ſureté

en les dénonçant, car leur exiſtence individuelle eſt devenue le ſeul objet de leur affection ou de leur crainte. Ils vivent parce qu'ils ſervent la ſouveraineté ſans la partager. Ils commettent des crimes, parce qu'ils iront à l'échaffaut le jour où on les accuſera de ſe répentir, de plaindre le malheur, ou de blamer les aſſaſſinats ; parce qu'ils penſent aſſurer leurs jours & conjurer l'avenir, à force de forfaits.

Ils s'éloignent avec joie de ce théâtre ſanglant où ils voyent, chaque jour, leurs collègues à l'échaffaut les menacer, bientôt, de la même juſtice. Revêtus d'un pouvoir illimité, ils vont inſpirer aux provinces la frayeur qui les pourſuit. Leur propre ſureté, le beſoin où elle eſt, ſans ceſſe, du ſuffrage des ſociétés révolutionnaires, la néceſſité d'acquérir ou de conſerver une popularité qui puiſſe garantir encore leur exiſtence, les portent à ces vexations ſi multipliées, et à ces actes de tyrannie dont les annales du monde n'avaient point offert d'exemple.

A ce prix, le comité de ſalut public ex-

cuſe leurs vices, et la prodigalité qui le ſuit (10). Le luxe le plus inſultant marque, partout, leurs traces, ainſi que le ſang qu'ils répandent. La corruption les dévance, et les autorités conſtituées attendent, en ſilence, leurs arrêts, les proſcriptions et la mort. Elles ſe briſent ou s'élèvent à leurs ordres ; mais ceux du comité de ſalut public rappellent ces tyrans, ils vont être dénoncés, et même calomniés ; on leur reprochera juſqu'aux ordres qu'ils ont exécutés, juſqu'au bien qu'ils n'ont pas fait : en un mot, ils auront été pro-conſuls dans les départemens, ils ſont eſclaves tremblans dans les comités, et muets dans la Convention.

Les douze commiſſions qui ont remplacé les ſix miniſtères ont été établies, et les membres en ont été choiſis par ce comité de ſalut public, entre les mains duquel le tribunal révolutionaire a prêté, depuis longtems, ſerment d'obéiſſance. L'autorité adminiſtrative des départemens reſſort à la Convention ; mais les départemens, ainſi que les diſtricts et les municipalités, n'ont plus que cette influence bornée et locale que laiſſent les impôts, la diſtribution

des ſecours, les ventes nationales, et les entretiens intérieurs.

Les ſociétés populaires jouiſſent encore du droit général de vigilance et de cenſure dans la République ; elles ſont ſous la protection et le reſſort du comité de ſureté générale : mais les Comités Révolutionnaires, à qui l'autorité et la force réelles ont été dévolues, qui l'exercent et qui l'employent contre les corps adminiſtratifs et contre les ſociétés populaires elles-mêmes, correſpondent, directement et immédiatement, avec le Comité de Salut Public, et en ſont, partout, les agens aveugles et ſoumis. Ils ont fixé la ſouveraineté dans ſon ſein ; ils abdiqueront bientôt toute leur puiſſance à ſes pieds. L'exécution de ce projet, qui doit laiſſer la Nation entre les mains de dix tyrans ſoumis à un ſeul, eſt préparée avec toute la ſageſſe et la force qui en écartent les dangers, & doivent en aſſurer le ſuccès.

Car, le Comité de Salut Public, effrayé lui-même de la quantité d'agens qu'il a été obligé de répandre ſur la ſurface de la République, pour en prendre une poſſeſſion

générale, a ſenti bientôt la néceſſité de réduire (ſi ſa ſituation extérieure le laiſſe ſans de grandes inquiétudes) ces vingt mille comités révolutionnaires, inſtrumens néceſſaires à la deſtruction univerſelle, et qui ont ſi puiſſamment aidé la tyrannie; il a ſenti la néceſſité de les réduire à ſept ou huit cens pouvoirs deſpotiques, qui lui répondront ſuffiſamment, aujourd'hui, de l'obéiſſance des cités et des diſtricts. Le comité va retirer à lui, et rappeller dans ſon ſein toutes ces portions de ſouveraineté et de crimes qu'il avait été forcé de leur abandonner avec tant de profuſion. Les Droits de l'Homme à la main, il leur impoſera l'ordre et la propriété contre leſquels il les déchaîna avec ces mêmes Droits de l'Homme.

La force publique ſecondera ces meſures dans les départemens: celle de Paris, compoſée d'environ cent trente-ſix mille hommes, dont la moitié eſt militairement armée, eſt fatiguée par un ſervice ſans ceſſe renaiſſant. Toujours diſtraite de ſes occupations journalières, elle obéit, faiblement, à un chef généralement mépriſé, ſans vi-

gueur et ſans caractère, et qui payera bientôt, de ſa tête, ſa lâche condeſcendance et ſa nullité (11). Il tranſmet des ordres, et n'en donne jamais. La portion la meilleure, quoique la moins nombreuſe, de cette force armée la dirigerait, ſans héſiter, contre le Comité de Salut Public, à la vue d'un grand événement ; & cette diſpoſition eſt tellement ſoupçonnée, que le Comité la menage avec le plus grand ſoin, et lui laiſſe celui de ſa propre diſcipline.

La Municipalité de Paris n'eſt liée au Comité de Roberſpierre que par le Maire et l'Agent national (12), deux chefs ſoumis et dévoués, dont les moyens perſonnels ne répondent ni à la place, ni aux circonſtances qui les environnent de toutes parts, et les menacent ſans ceſſe. Leurs partiſans dans cette commune, ſont leurs créatures particulières, toujours choiſies par l'intérêt du moment. Deux cents adminiſtrateurs de cette commune, encore redoutable, ſoutiennent, mais ne partagent pas la tyrannie qui les ſubjugue. Leur obéiſſance, qui n'eſt que paſſive, eſt préciſement celle de la majorité de la Convention. Elle a les

mêmes motifs, elle ſuivra la même conduite. Tous leurs regrets ſe tournent vers la Conſtitution qu'ils ont vu s'écrouler après le 10 Aout.

Les ſections de Paris, c'eſt-à-dire, les quarante-huit Comités révolutionaires où a été placée, par la force même des circonſtances, la puiſſance du Comité de Salut Public, ſacrifieront ce Comité à un mouvement populaire hautement manifeſté. Leurs membres, toujours en oppoſition ſecrète avec les chefs de la Commune, toujours en intelligence avec ſes Adminiſtrateurs, n'apportent d'autre intérêt à la choſe publique que leur intérêt perſonnel, attaqué par tous les genres de ſéduction avec le même ſuccès. Ces Comités cherchent, preſque toujours, à ſubordonner le Comité de Salut Public à la Convention, dans les meſures même d'urgence, que celle-ci n'a pas ſanctionnées ; ils arrêtent ſouvent l'action de la force publique ordonnée par le Maire, lorſqu'elle ne l'a pas été par l'Aſſemblée. La très grande majorité des ſections tournerait ſon influence et ſon autorité contre le Comité du Dictateur, ſi un changement eſſen-

tiel dans les choſes, invoqué de toutes parts, était annoncé par une protection très forte dans les moyens.

L'eſclavage ſous lequel gémit la capitale eſt donc tellement forcé, et le Comité a ſi bien ſenti l'extrême difficulté de cette poſition violente, qu'il n'a pas ceſſé un moment de redoubler de précautions et de tyrannies, de multiplier les crimes, et de créer les peines les plus rigoureuſes contre les Comités faibles ou prévaricateurs. Il a enfin ordonné que toutes les victimes ſoupçonnées de conſpiration contre la République fuſſent traînées à Paris, afin que la continuité des ſupplices (peut-être dangereuſe dans les départemens où l'eſprit public n'a pas encore renoncé à tout principe d'humanité) lui répondit chaque jour de la terreur de la capitale ; afin que des bourreaux infatigables ne lui laiſſaſſent plus un inſtant de repos juſqu'à ſon entière ſoumiſſion.

Au milieu de tous les chagrins domeſtiques et de tous les malheurs publics, au milieu de ces ſcènes de deſolation et de carnage qui enſanglantent Paris, chaque

individu qui n'eſt pas criminel, trouve aujourd'hui ſon exiſtence ſi pénible et ſi douloureuſe, que la mort perd, chaque jour, de ſon horreur à ſes yeux. Une étroite captivité l'effraye bien davantage que l'échaffaut qui doit en être le terme. Mais, cette ſtupeur, cet engourdiſſement total produit par une terreur ſi étrange, ont tellement énervé toutes les ames et glacé tous les cœurs, que l'homme qui ne craint plus la mort et qui même la deſire, n'a pas le courage de la provoquer en immolant un de ces monſtres dont tant de vengeances réclament le ſupplice: chacun ne vit, qu'en conſentant à mourir chaque jour.

Et cependant, au premier rayon d'un beau jour, et à chaque pièce nouvelle, la foule et les curieux inondent les théâtres et les promenades (13). On ne renonce à aucun de ſes projets ni de ſes vices. La legèreté et les modes reprennent leurs droits. De nouvelles maiſons ſe conſtruiſent de toutes parts avec la même célérité que les crimes ſe commettent: les ameublemens les plus recherchés les décorent. Un ſoupçon vient tout arracher au propriétaire im-

prudent dont la cataſtrophe n'arrête pas un acquéreur plus imprudent encore. On ne vit jamais plus d'avidité, et jamais elle ne fut plus dangereuſe. Une chère délicate, des vins précieux, ſont recherchés avec empreſſement dans tous les lieux publics. On ſe hâte de jouir encore un moment, et de donner un jour à ſes plaiſirs : on voit froidement des malheurs auxquels on s'eſt déja réſigné. A peine le malheureux ceſſe de contempler la victime qui marche à l'échaffaut, qu'il court à l'une de ces vingt ſalles de ſpectacle, que la foule remplit ſans ceſſe, oublier un moment les terreurs et les dangers qui l'environnent de toutes parts ; et rentré chez lui, où les ſcellés et la captivité l'attendent peut-être, il a déja expié la diſtraction paſſagère qui avait ſuſpendu ſes tourmens.

Le Comité de Salut Public a porté l'attention, les craintes et l'agitation de Paris ſur l'europe, ſur la guerrre et ſur les factions. Il a détruit le luxe des équipages, des habits, des domeſtiques ; et il l'a remplacé par un luxe plus convenable à ſon nouvel empire, celui d'une induſtrie toute

militaire qui occupe des ouvriers, que le défaut de travail eut rendu dangereux. L'inquiète activité du peuple a tourné au profit de ſes agitateurs. Deux cens mille bras ſont occupés, nuit et jour, à forger les piques des inſurrections et les fuſils des armées. Il en ſort mille ou onze cens chaque jour des innombrables atteliers de cette ville (14). Cent pièces de canon de 4, 6, et de 8 livres y ſont fondues tous les mois. Les établiſſemens de Meulan, de Corbeil, & de Fontainebleau répondent, ainſi que ceux qui ont été répandus dans chaque département, à cette effrayante activité. Toutes les claſſes de citoyens concourent à la favoriſer, parce que tous ſentent ce beſoin du repos que les efforts les plus ſoutenus peuvent ſeuls leur procurer, parce que tous ont perdu ce ſentiment de frayeur qu'ils éprouvaient de la part des puiſſances étrangères, parce que tous obéiſſent, enfin, à la terreur du moment.

Pour entretenir l'eſprit public dans ſes écarts, les outrages les plus ſanglans ſont prodigués, chaque jour, dans les tribunes et ſur les théâtres, aux Monarques et aux

Souverains. Tout ce qui peut enflammer les eſprits et corrompre les cœurs, tout ce qui peut encourager les crimes et créer des régicides, eſt offert, avec tout le luxe de la nouveauté, à la multitude qu'elle ſéduit ou quelle aveugle. On abuſe également des vertus et des crimes de l'hiſtoire; on exhume les forfaits de tous les lieux et de tous les tems. Des drapeaux tricolors, ſurmontés d'un bonnet rouge, flottent ſur toutes les maiſons; tous les ſignes de la licence la plus effrénée les rempliſſent, et les inſcriptions les plus révoltantes les ſurchargent. La mort eſt préſentée partout aux hommes faibles ou incertains qui ne ſeront pas fidèles à l'égalité, c'eſt-à-dire, au deſpotiſme. Les buſtes de tous les régicides, depuis Brutus juſqu'à Ankerſtrom, ſont placés à la Convention et dans tous les lieux les plus propres à les encourager; et des fêtes continuelles ſont impoſées au peuple, pour le porter à tous les attentats par tous les vices (15).

D'après des trames auſſi perfidement ourdies, les événemens qui ont eu lieu juſqu'à ce jour, au dehors et au dedans de la France, paraiſſent, à la claſſe du peuple

la moins groſſière, des raiſons ſans réplique en faveur de ſes légiſlateurs, et des argumens victorieux contre les Souverains. Les anarchiſtes s'avancent pour les poignarder, les modérés reculent dans la crainte d'être forcés de les ſervir, après avoir avoir vu leur propriétés ravagées et incendiées.

La Convention et les Jacobins ont imaginé, la guerre et les factions ont propagé et établi, dans la plus grande partie de la France, cette opinion qui diſcipline la rage de ſes armées: " que l'Europe faiſait la " guerre à la Monarchie Françaiſe comme " aux Jacobins, aux Sans-Culottes et aux " Royaliſtes, au territoire comme aux prin- " cipes; que le démembrement d'un ſol, " qui eſt encore leur patrie, en était et " l'objet et le but; que l'évacuation de " l'Alſace, l'incendie de Toulon, les vœux " inutiles de cette ville, ainſi que ceux de " la Vendée, pour leurs Princes, et les " capitulations de Mayence et de Valen- " ciennes en étaient la preuve et la conſé- " quence; que le clergé et la nobleſſe " n'entraient dans aucun des motifs de " cette adhéſion ſucceſſive des cabinets à

" la cauſe générale des gouvernemens ;
" que l'indifférence pour les malheurs de
" la maiſon de Bourbon, laiſſerait, dans
" tous les cas, aux ſcélérats qui oppriment
" la France, les moyens de finir cette
" guerre à leur avantage, par quelques ſa-
" crifices ; et que la laſſitude et l'intérêt
" des alliés les conduiraient bientôt à des
" négotiations, qui, au défaut de la vic-
" toire, deviendraient les reſſources de la
" partie criminelle comme de la partie
" malheureuſe de ce pays.

" Que, ſi ces projets n'étaient pas ceux
" des puiſſances Belligérantes, elles euſſent
" accordé aux Royaliſtes la proclamation
" de leur Roi, et la connaiſſance préciſe
" de leurs intentions ſur un objet ſi cher ;
" elles euſſent garanti à la France, d'une
" manière poſitive, ſes formes monar-
" chiques, ſes propriétés et ſes droits ;
" elles euſſent expliqué ce ſilence qui autoriſe
" toutes les craintes, juſtifie tous les
" ſoupçons, et provoque toutes les réſiſ-
" tances ; elles euſſent ouvert, enfin, les
" pages de ce traité de paix qui devait être

" préſenté, ou impoſé à une grand na-
" tion."

C'eſt ainſi que s'expriment, de toutes parts, l'impoſture et la ſcélérateſſe ; et ces propres paroles ont été recueillies de la bouche même des chefs des factieux. J'ai cru devoir les rendre ici fidèlement, pour faire connaître les moyens perfides employés contre la faibleſſe et l'ignorance de la multitude. Je ne crains pas de dire que ces aſſertions ſeront confirmées, par le témoignage des perſonnes qui ont quitté la France depuis peu, et qui méritent quelque confiance.

Ces meſures ſecrettes, imputées aux puiſſances coaliſées, ſont tellement favorables à la Convention, que, lorſque fatiguée de ſupplices, elle laiſſe repoſer un moment ſes bourreaux ; les Jacobins eux-mêmes ne craignent pas de repréſenter aux Royaliſtes l'intérêt commun d'une patrie ou d'un ſol que les puiſſances veulent conquérir et détruire. *Et ne ſommes nous pas tous Français?* s'eſt écrié un de leurs chefs (16) dans une de ces ſéances qui ſervent d'époques à la

révolution : *les Royaliſtes ſeront, ainſi que nous*, continua-t-il avec la même audace, *les Royaliſtes ſeront attaqués par ces Puiſſances; elles protégeront ce qu'elles veulent envahir; elles oublieront tout ce qui n'aidera pas leurs projets.*

Pour faire connaître, complettement, tous les dégrés par leſquels l'opinion a paſſé avant d'arriver à la laſſitude générale, je dois rappeller que Toulon a été livré au Roi conſtitutionel dont les Anglais et les Eſpagnols s'étaient faits les libérateurs. Les portes de cette ville s'ouvrirent, ainſi, à la monarchie. Mais Toulon, qui a fait ſon eſpoir, a comprimé, par ſa chûte, cet empreſſement ſi funeſte aux habitans de cette cité. Je ſuis forcé d'ajouter, que l'abſurdité des opinions populaires a été telle dans ce malheureux royaume, que la Convention n'a eſpéré pouvoir excuſer, aux yeux du peuple, l'aſſaſſinat de ſon Roi, qu'en lui perſuadant qu'il avait violé tous ſes ſermens, et réuni tous ſes efforts pour renverſer une Conſtitution dont ce peuple était enthouſiaſte, et qu'il a vu s'écrouler avec peine.

On eſt donc convaincu en France, que ſi les conditions auxquelles Toulon s'était rendu avaient été fidellement remplies, une grande majorité, de proche en proche, ſe ſerait bientôt réunie aux puiſſances étrangères ; et cependant, tout ce qu'il y a de royaliſtes ſenſés reconnaît, au dedans comme au dehors du Royaume, que cette Conſtitution de 1789, bien plus démocratique que monarchique, eſt la première cauſe de tous ſes malheurs.

La Vendée vient à l'appui de cette aſſertion. Cette guerre, dont les revers étonnent encore plus que les victoires, et qu'on voit ſurvivre à ſes pertes et à tous ſes moyens; cette guerre jetta la frayeur dans le cœur des tyrans, et la conſternation dans le ſein de l'Aſſemblée: la France crut alors, un moment, que la Révolution allait être enſevelie avec ſes ſoutiens et ſes complices. 550 pièces de canon, et environ 160,000 fuſils furent enlevés, en ſix mois de tems, à la République, ou perdus pour ſes défenſeurs. Il lui en coûta 200, ou 220,000 hommes, et 900 millions pour arrêter les progrès d'une guerre auſſi allarmante. Les

garniſons de Mayence et de Valenciennes y périrent en entier. Une partie des ſubſiſtances néceſſaires à la conſommation de Paris en fut détournée et ne lui a pas encore été rendue (17). Les réquiſitions, les levées, et les maſſes éprouvèrent, dans cette partie de la République, un vuide que la dépopulation et les calamités dont ces départemens ont à gémir rendront longtems ſenſible.

Lorſque cette armée triomphante eut traverſé la Loire, lorſque ſes drapeaux flottèrent dans le Maine et dans la Normandie, la France et Paris furent dans l'attente d'un événement déciſif. Les deſtinées en ordonnèrent autrement, mais l'Aſſemblée Nationale conſerva toutes ſes craintes.

La Vendée, qui a été le ſeul épouvantail de la Convention, et qui lui a paru le véritable danger de la République, n'a manifeſté une grande énergie que parce que les payſans ſimples et vertueux du Poitou, preſque étrangers au langage du reſte de la France, ainſi qu'à toutes les nouveautés religieuſes et politiques, n'avaient rien de

commun avec les diverſes claſſes de patriotes : ainſi, c'était véritablement un parti dont tous les membres, unis dans un même eſprit et pour une même cauſe, attaquaient toutes les claſſes de diſſidens. Mais c'eſt auſſi une des raiſons qui ont circonſcrit leurs progrès dans le territoire qu'ils ont conquis, et qui les ont empêchés de s'allier aux autres départemens preſque généralement infectés de la démocratie conſtitutionnelle, ou tenant par calcul politique à la reſtauration de cette Conſtitution. Et pour bien démontrer que cette opinion a été celle de la majorité de la France, on doit remarquer que les gens pourſuivis avec le plus d'acharnement par la Convention, ont été les conſtitutionnels, à raiſon de la facilité qu'on leur ſuppoſait de rallier à eux tous les mécontens, autres que ceux de la Vendée.

La Convention Nationale connaît ſi bien l'étendue des dangers que ſa puiſſance y court dans l'opinion et dans les volontés, qu'une force de 75,000 hommes répartie à Nantes, à Rennes, à Niort et à la Rochelle n'a pas quitté ces départemens qu'elle

garantit à peine, et contre leſquels elle eſt auſſi en garde que contre la Vendée. Ce n'eſt pas que l'excès du malheur ſous lequel gémiſſent tous les Français autres que les agens et les ſattellites de la Convention, ne leur fit mettre beaucoup plus de prix aux moyens quelconques employés à les en délivrer, qu'à leurs préjugés ou à leurs opinions conſtitutionnelles. Ainſi, il n'eſt pas douteux que de grands ſecours accordés immédiatement à la Vendée, auraient rallié et rallieraient encore ces hommes incertains dans leurs principes, mais n'ayant plus, enfin, qu'une penſée, un ſentiment, celui d'échapper à la tyrannie. L'opinion preſque générale où l'on a été, et où l'on eſt encore en France, que la Contre-Révolution ne pouvait ſe faire que par la Vendée, ne laiſſe aucun doute que ſes ſuccès, ſi elle en avait bientôt, ne fuſſent déciſifs. Mais elle n'eut jamais un beſoin plus preſſant de ſecours que dans ce moment. La ſéparation de ſes bandes, l'affaibliſſement de ſes corps, et la déſertion que les beſoins, les craintes et le découragement ont occaſionnés de la part des payſans, ont réduit ſes forces à 24,000 hommes (18). L'on était forcé

de craindre, lorſque j'ai quitté la France, que ces braves guerriers ne puſſent reparaître dans cette ſituation redoutable qui laiſſait l'année dernière de ſi grandes eſpérances, ſi des moyens puiſſans ne leur étaient promptement aſſurés et envoyés ; un Prince Français peut, ſeul, leur faire faire UNE GRANDE CONQUETE.

La religion implore auſſi ces ſecours. J'ai laiſſé les peuples entre le reſpect pour leurs anciens miniſtres et le mépris pour ces prêtres aſſermentés dont la plus grande partie remplit les maiſons de force, et dont le reſte eſt précipité chaque jour dans les cachots, par ces hommes vertueux, à qui ils enlevèrent leur culte et leur Dieu. Cette portion du clergé, que le parjure et l'impiété en ont ſéparé, a déja recueilli, dans les campagnes, l'abjection que ſa conduite méritait, et ſa ſentence eſt partout également prononcée. Mais de ce mépris pour le miniſtre a découlé, malheureuſement, l'indifférence pour la religion. Secondée de toutes parts par la corruption et les agens du Comité de Salut Public, cette indifférence va livrer les peuples à un culte

nouveau, ſi celui de ſes pères ne lui eſt bientôt rendu, avec la force et la protection qui doivent le lui garantir. Cette époque morale de la Révolution Françaiſe ſerait une de ſes criſes les plus funeſtes à l'europe.

L'on ne doit rien attendre de cette famine dont les gazettes ont donné ſi long-tems l'eſpérance. Elle a été à Paris un des moyens avec leſquels la Commune a attaqué la Convention ; mais celle-ci s'eſt emparée des ſubſiſtances ; elles ont reparu après avoir été rares et difficiles dans la capitale (19), et aſſez généralement abondantes dans tous ſes environs. Ce n'eſt pas que quelques parties de la France, et notamment la Guienne, n'en aient manqué tout-à-fait. Mais outre le motif bien connu que la Convention a eu pour répandre ce fléau ſur une province où elle craignait les fédéraliſtes, les grains en ont été enlevés ainſi que de toutes les autres, et entaſſés aux frontières, où l'abondance appellait de nouveaux défenſeurs. Une portion de ces grains a été rendue aux habitans de l'intérieur lorſque les frontières ont été ſuffiſamment pourvues. La répartition exacte qui

a eu lieu dans les départemens, depuis quatre mois, et l'économie qui en a été la ſuite, n'ont plus laiſſé d'inquiétudes fondées.

La France eſt loin aujourd'hui de manquer de grains ; de belles recoltes vont être paiſiblement recueillies ſur la partie la plus fertile de ſon ſol. L'agriculture y a reçu les ſoins qu'elle demande, elle a joui des encouragemens qui donnent des bras nouveaux ; et dans un gouvernement où le champ du ſoldat eſt ſûr d'être labouré par ſon concitoyen, dans un pays où la population, encore aſſez forte pour le territoire, rend, dans un inſtant, aux campagnes, les hommes que les villes en ont reçu ; on doit réléguer une famine générale au nombre de ces fléaux que la colère divine envoye rarement contre les hommes.

Moins les ſubſiſtances en grains ſeraient abondantes, d'ailleurs, plus les ſoldats inonderaient les frontières de l'empire ; la famine et le brigandage les déſoleraient de concert, et les alliés auraient alors un déſeſpoir nou-

veau à combattre, un obſtacle de plus à vaincre, et un danger plus grand à éviter.

Les animaux que l'homme a rendu néceſſaires à ſon exiſtence, ſe conſomment avec plus de promptitude que la nature n'en met à les reproduire : mais les armées jouiſſent de cette diſſipation, et les provinces ajoutent, chaque jour, aux reſſources, par les privations qu'elles s'impoſent, les unes volontairement, les autres au nom de la loi; ce qui rend les viandes infiniment rares dans certains cantons, et aſſez abondantes dans d'autres, en Normandie ſurtout. L'eſpèce des chevaux diminue et dépérit d'une manière ſenſible. Ce que la Convention peut ſe procurer en Suiſſe et par le ſecours des puiſſances neutres, ne ſaurait être balancé par la conſommation exceſſive que les travaux forcés, les convois et les armées, opèrent chaque jour. La vérité oblige, en même-tems, d'avouer que l'agriculture a, à peu près, la quantité de chevaux qui lui eſt néceſſaire. Le luxe, le commerce, et les commodités de la vie, ont fourni, preſque ſeuls, juſqu'ici, à cette étonnante prodigalité. Les poſtes elles-mêmes, ſont

auſſi abondamment pourvues qu'elles l'ont toujours été, et leur ſervice n'a éprouvé aucune interruption ni aucune lenteur.

Les draps ſont travaillés à Sedan, à Louviers, à Elbœuf, et dans les grandes manufactures, avec moins de ſoin, mais avec plus d'activité. Leur prix plus conſidérable, et la facilité d'éluder la loi qui le fixe, donnent à cette branche de l'induſtrie, des moyens que les laines de France entretiendront encore quelque tems. Elles peuvent vêtir la Nation juſqu'à la fin de l'année 1796. L'animal précieux qui les porte a été mis ſous la ſauve-garde immédiate de la Convention, et la conſommation en eſt déja diminuée.

Les fers, les plombs et les cuivres ſont encore dans une ſorte d'abondance : les maiſons des particuliers et les monumens publics ont preſque tous les leurs. Cette reſſource immenſe a paru, juſqu'à ce moment, inutile aux beſoins de la tyrannie. L'airain et le bronze couvrent les routes et les rivières. Quatre mille cloches, ſur les quais de Rouen, ſont prêtes à ſubir une

nouvelle forme, et à être fondues en canons. Tous les départemens offrent, dans cette partie, des reſſources proportionnelles. La Nation Françaiſe, *en les uſant toutes*, ſe flatte de fatiguer les Puiſſances alliées, et de les réduire à l'impuiſſance abſolue de la vaincre.

Les cuirs, les ſavons et les ſuifs manquent totalement : ce n'eſt qu'avec des difficultées preſque invincibles que chaque individu, dans la claſſe même du peuple, parvient enfin à ſe procurer une portion inſuffiſante de ces objets de première néceſſité. Dans pluſieurs diſtricts, et même à Paris, le linge ſe blanchit avec une préparation de craie et de graiſſe. Les perſonnes les plus aiſées ſe voient forcées de porter des ſabots, et d'envoyer leurs ſouliers aux armées. Dans certaines parties de la République, on a mis en réquiſition les laines ſur leſquelles l'homme cherche, la nuit, un inſtant de repos, et le linge qui couvre ſon corps. On a vu le moment où cette meſure allait être rendue générale dans toute la France.

Le peuple eſt, partout, plongé dans la

miſère la plus affreuſe (20). Le beurre, les ſalaiſons, les légumes, tout lui eſt arraché, tout eſt mis en réquiſition au profit de la République, à qui il eſt forcé de livrer, ſur la première demande d'un commiſſaire ou d'un adminiſtrateur, les denrées néceſſaires à ſa propre ſubſiſtance, et juſques à l'animal qu'on a peſé vivant, inſcrit ſur un regiſtre, et dont on l'a rendu dépoſitaire. Les huiles, la bierre et les eaux-de-vie deviennent chaque jour plus rares; et les fourrages et les avoines ſont exigés même avant leur recolte.

Les corvées perſonnelles ſont impoſées de toutes parts. Les fermiers et les laboureurs ſont employés, chaque jour, aux charrois et aux tranſports les plus pénibles, et à des diſtances de 50 lieues de leur domicile, ſans oſer demander leur ſalaire. Celui qui s'y refuſe et celui qui réclame, ſont traînés dans les priſons; le père eſt obligé de dénoncer ſon fils et de le pourſuivre lui-même, s'il eſt mis en réquiſition; car celui qui s'y dérobe par la fuite eſt réputé émigré, et ſa famille voit auſſitôt tout ſon bien ſéqueſtré. Le déſeſpoir eſt général, *mais la terreur le comprime:* le peuple manque de tous les

objets de néceſſité, *mais on lui promet bientôt l'abondance et la paix:* il ſouffre, *mais il eſpère.*

Le ſalpêtre eſt arraché, dans toute l'étendue de la France, à une terre ou fertile ou dénonciatrice (21); il eſt fabriqué avec plus de ſuccès que les premiers eſſais n'avaient ſemblé le promettre. Des artiſtes, envoyés dans toutes les parties de la République, y ont formé des élèves avec une activité à laquelle il était impoſſible d'ajouter. Un million d'hommes ſe ſont emparés de ce travail, auquel les recompenſes les plus fortes ont été attachées. Cet élément des deſtructions n'eſt pas, cependant, à beaucoup près, dans la même quantité que les autres moyens de guerre; il eſt d'ailleurs d'une qualité bien inférieure à celle que les armées étrangères employent. Les puiſſances neutres viennent encore, à cet égard, au ſecours de la France, et lui laiſſent de grandes eſpérances.

Les réquiſitions, ce genre nouveau de deſpotiſme, qui applique à un ſeul uſage, celui de ſa défenſe, tous les beſoins, tous

les hommes et toutes les reſſources de la ſociété; les réquiſitions, après avoir révolté les campagnes et les villes, et excité partout des ſoulevemens, ont imprimé ce caractère de terreur auquel rien ne réſiſte. Elles ſont, aujourd'hui, partie de la néceſſité où la Nation croit être, de combattre des ennemis dont on le force d'enviſager le courage, ſous les couleurs de la barbarie. C'eſt une portion de ſa propriété que chaque Français penſe employer à la conſervation de l'autre. C'eſt, enfin, un article de ce traité de paix auquel chaque département ſe flatte de concourir, parce qu'il ne ceſſe de l'eſpérer. Le Comité de Salut Public a été ſi loin, dès le premier inſtant, dans cette meſure ſi atroce, qu'il peut diſpoſer, encore quelque tems, des fortunes et des actions, faire des émiſſions d'hommes comme des émiſſions d'aſſignats, et tranſporter les villes et les campagnes ſur tous les points de ſon empire.

Huit cens cinquante mille hommes effectifs combattent à ſes ordres. Ce nombre peut être augmenté, et il eſt a craindre qu'il ne le ſoit lorſque les moiſſons et les ſemences, après avoir aſſuré la ſubſiſtance

des nouveaux ſoldats, les rendront inutiles dans leurs foyers. C'eſt à la fin de la campagne que la France ajouterait, ſelon toutes toutes les apparences, à ſes moyens actuels, ceux d'une guerre généralement offenſive, ſi les ſuccès des alliés n'avaient pas répondu aux eſpérances de ceux qui réclament leurs ſecours.

On ne peut parler de ſes finances que pour répéter que la Convention s'eſt rendue momentanément ſupérieure, à cet égard, à l'europe réunie. Les ſept neuvièmes du ſol appartiennent à la République. Ce gage continuel d'un papier, qui n'en a plus beſoin, eſt devenu inépuiſable par la rapidité avec laquelle les propriétés changent, chaque jour, de maîtres, et toujours à l'avantage de cette aſſemblée, qui a conçu le projet de *nationaliſer* le ſol entier de la France; d'inſcrire le territoire, comme la dette publique, ſur le *grand livre* (22), et d'envahir, une ſeconde fois, les propriétés du Clergé et de la Nobleſſe (23), comme ayant été adjugées à un prix bien inférieur à celui de leur valeur actuelle.

La valeur réelle des aſſignats eſt aujourd'hui déterminée par la loi du *maximum*, qui fixe le prix de tous les objets de néceſſité, auxquels elle s'applique. Cette loi eſt facile à éluder, dans les échanges entre particuliers; et cela même en aſſure l'exécution en faveur de la République, qui profite, preſque ſeule, de ſon bénéfice. Huit milliards d'aſſignats infeſtent la circulation; le Comité des finances a conſacré, lui-même, cette épouvantable vérité. Il n'eſt pas un ſeul négociant en France qui ne ſache que la facilité d'ajouter aux émiſſions, par la ſuppreſſion du numérotage des aſſignats, les porte à une ſomme encore plus arbitraire; et il n'eſt pas un ſeul Français qui ne s'attende, chaque jour, à une cataſtrophe qui fera périr, dans ſes mains, ce faible reſte de ſa fortune.

L'Aſſemblée a laiſſé entrevoir que le numéraire reparaîtrait bientôt; et cette eſpérance eſt devenue le ſujet de toutes les craintes. La guerre, cependant, ne lui laiſſe pas encore le choix des moyens; car la totalité des dépenſes de l'Etat ſe porte, journellement, à quinze ou ſeize millions.

Les mois de Mars et d'Avril, qui ouvrent la campagne, coûtent, par les préparatifs qu'ils néceſſitent, cinq à ſix millions de plus par jour (24) : mais l'on craint un nouveau papier qui anéantirait les aſſignats, comme les aſſignats ont abſorbé le numéraire ; et qui bornerait leur emploi à l'acquiſition des biens nationaux.

Environ cinq cens millions en eſpèces d'or ou d'argent, ſont dans les coffres de la Convention nationale. L'hôtel des monnoies de Paris, où ont été portées toutes les matières dépoſées dans les hôtels des monnoies des provinces depuis leur ſuppreſſion, renferme pour environ ſoixante-dix millions de métaux ; et chaque jour y ajoute par les dépôts, les fouilles et les ſupplices. Le dépouillement total des égliſes de France a produit 32 millions. Il ne reſte plus aujourd'hui un ſeul vaſe ſacré dans l'étendue de ce royaume ; on a enlevé même ceux des chapelles domeſtiques. *Depuis huit mois*, toutes les égliſes de Paris ſont entièrement fermées, et celles des provinces l'ont été preſque toutes ſucceſſivement.

Il ne ſerait pas auſſi impoſſible que la raiſon ſe refuſe à le croire, que la République Françaiſe ſe préſentât un jour au combat avec la monnoie de toutes les Nations, dans un moment où toutes les Nations l'auront épuiſée chez elles, et avec un affranchiſſement de tous les impôts, (le domaine public lui en laiſſant la facilité) lorſque toutes les puiſſances auront été forcées de les porter, chez elle, au dernier point.

Le Comité de Salut Public a abandonné les Colonies, perſuadé que la conſommation de la France était trop néceſſaire à l'Amérique et à l'Europe pour ne pas être recherchée dans tous les tems. Les moyens, les hommes et l'énergie deſtinés à la puiſſance maritime, deviendront une des reſſources de la puiſſance terreſtre; et ſon peuple, déja fait à des privations de luxe, demandera peu à l'Europe, qui lui demandera toujours beaucoup. La Convention, après avoir raiſonné d'après ces principes, les a tellement inſinués à la Nation, qu'elle peut détruire ſes ports, bruler ſes vaiſſeaux et ſes navires; et ſe faiſant,

ainſi, un rempart de ſa barbarie, porter un coup mortel au commerce de toutes les Nations, en anéantiſſant le ſien. Elle paraît réſolue à employer cette reſſource déſeſpérée à la dernière extrémité. Mais après la défaite complette qu'elle vient d'éprouver ſur mer, et les combinaiſons d'orgueil que je connais aux Membres du Comité de Salut Public, je ne doute pas qu'ils ne mettent beaucoup d'importance à avoir bientôt une nouvelle eſcadre à la mer, et qu'ils n'y parviennent.

J'ai dit que Paris était cet attelier immenſe où ſe fabriquaient l'opinion, les armes et les crimes de la République. L'eſprit public ne peut y rencontrer un moment de repos. Les ſpectacles ſuivent les exécutions, et les exécutions y ſont devenues un ſpectacle néceſſaire au peuple, et indiſpenſable à ſes tyrans. La curioſité ne veut rien perdre de ſes droits ; la quantité de victimes ſemble l'exciter encore, et être devenue elle-même un beſoin.

C'eſt avec un courage héroïque, et qui ne s'eſt jamais démenti, que les Royaliſtes y

terminent une vie qui honore encore leur mort (25). Cet exemple ſi magnanime et ſi douloureux, que le plus vertueux des Rois et la plus grande des Reines leur ont laiſſé pour modèle, ſemble être devenu leur dernière conſolation.

Les ſcélérats, (depuis M. le Duc d'Orléans et le Pere Duchêne, juſqu'à Briſſot et Danton) les ſcélérats que leurs propres crimes conduiſent enfin à l'échaffaut, y montent avec cette fermeté, vraiment étonnante, qui paraît tenir de la rage de leurs opinions ou de la certitude que, dans aucun tems, ils n'auraient eu de pardon à eſpérer (26).

Ce ſexe, à qui la nature ſemblait n'avoir accordé que la ſenſibilité et les graces, a ſurpaſſé, en force et en courage, les hommes même qui en ont le plus montré. Ce généreux dévouement ne peut rien ſur une multitude ſi longtems égarée, et que ſes tyrans ſont parvenus à dépouiller de tout ſentiment d'humanité (27). On a ôté au peuple Français juſqu'au ſouvenir de ce caractère d'urbanité et de douceur qui le diſ-

tinguait de tous les autres peuples ; et on le précipite, chaque jour, dans Rome et dans Athènes, avec ſes propres vices, avec toute l'hypocriſie de la liberté, et tous les phantômes de ſa ſouveraineté.

Les journaux les plus incendiaires (28), multipliés à un point effrayant, perpétuent ſon yvreſſe. Ils portent la victoire et la haine contre les vaincus, aux extrémités de l'empire, avec une célérité et une profuſion qui ſont un triomphe nouveau. Les revers et les défaites y ſont préparées avec tant d'art (29), elles ſont ſi habillement préſentées aux circonſtances et aux peuples, qu'elles ſont devenues un moyen puiſſant d'encouragement, et la ſource de tous les ſacrifices. La France a vu ſes ennemis dans ſon ſein, et ſi près de Paris, qu'ils ne doivent plus ſe flatter de l'effrayer. La retraite de M. le Duc de Brunſwick a reculé les frontières juſques ſous les murs de la capitale. Une force qui évacue ſans ceſſe eſt bien plus faible, dans l'eſprit du peuple, que celle qui n'avance jamais ; et la Révolution Françaiſe, ainſi que les armées qui la ſoutiennent, veulent être at-

taquées avec cette activité continue qu'elles déployent contre leurs ennemis. Cette lenteur, cette prudence, cette ſcience militaire, qui dirigent les attaques et tracent les plans de campagne des armées combinées, ſurtout les vues que la calomnie et le crime leur ſuppoſent, enlevent chaque jour, à leurs armes, des partiſans, des intelligences et des vœux, dans l'intérieur d'un royaume que la terreur gouverne. Lorſque la terreur aura conduit au repos, lorſque l'habitude des ſacrifices aura ſoumis tous les beſoins du luxe aux jouiſſances plus douces de la ſûreté et la tranquillité perſonnelle, (ainſi que ſes tyrans oſent encore le lui promettre) il eſt à craindre que les puiſſances alliées ne ſoient ſeules, alors, avec leurs armées, ſur cette terre où tant de victimes les appellent aujourd'hui.

Vingt-deux mille perſonnes rempliſſent les priſons de la capitale, ou ſont gardées chez elles à vue. Six cens cinquante-trois mille étaient détenues dans les départemens à l'époque du 26 Avril (30). Ce nombre a été augmenté par tous les membres de la Nobleſſe que les décrets forçaient, dans le

même tems à quitter Paris, les places fortes et les villes maritimes, et à ſe repréſenter, tous les jours, à la municipalité du lieu où on leur permettait d'aller fixer leur réſidence. Trois cens perſonnes périſſent, chaque jour, par les ſupplices, dans l'étendue du royaume. La grande difficulté de s'y ſouſtraire provoque les ſuicides qui ſont devenus ſi communs, qu'à peine les remarque-t-on. L'expoliation, les chagrins, toutes les maladies qui en ſont les ſuites, ajoutent encore à la dépopulation. Il parait à peu près certain que toutes ces cauſes, jointes à la guerre civile et étrangère, coûtent déja à la France douze ou treize cents mille hommes.

Les départemens, plus loin de l'enthouſiaſme et de l'eſprit public que Paris, plus près de toutes les privations néceſſaires à l'abondance de cette capitale de la Révolution, qui appauvrit aujourd'hui, avec ſes crimes, les provinces qu'elle appauvriſſait autrefois avec ſon luxe; les départemens ſentent mieux tout le poids de la Révolution, et ils la déteſtent davantage. Mais trop d'intérêts particuliers les lient à ſon ſort,

et trop de dangers intérieurs les menacent ſurtout, pour oſer en ſecouer eux-mêmes le joug. Ils voyent la protection étrangère trop éloignée et trop incertaine pour ne pas préférer la honte et la facilité de l'eſclavage aux convulſions et aux ſuites funeſtes de la révolte. Les mécontens y ſont partout, les rebelles ne ſeront nulle part, où ne flotteront pas, ſur le même rempart, les drapeaux de la victoire et de la paix.

L'Artois, la Picardie, la Bretagne, la Normandie principalement, invoquent, de toutes parts, un nouvel ordre de choſes. La maſſe entière du peuple, dans ces provinces, n'attend que des moyens, une occaſion ſûre, et des chefs pour ſe ſoulever et ſe déclarer ouvertement contre la Convention. La Normandie ouvrira ſes ports à la première eſcadre qui s'y préſentera; elle ſe ralliera toute entière, aujourd'hui, au premier drapeau blanc qui flottera ſur ſes côtes, ſi elle peut eſpérer une protection véritable, mais elle ne préviendra pas d'un inſtant les ſecours qu'elle implore.

Ainſi, à moins d'un grand ſuccès de la

part des puiſſances alliées, à moins d'une exploſion dans le ſein de l'Aſſemblée ou à Paris, (et aucun député n'annonce aſſez de caractère et de moyens pour la faire eſpérer) on ne doit s'attendre à aucun grand changement intérieur, favorable aux Puiſſances de l'Europe. Il deviendrait preſque impoſſible ſi le Comité de Salut Public les forçait à faire la paix. Les députés qui ont quelque influence, Roberſpierre lui-même, iraient peut-être à l'échaffaut, ſans produire un changemeur bien eſſentiel dans les choſes. L'eſprit de la Révolution ſurvivrait à ces grands éyénemens, et une Aſſemblée nouvelle en conſerverait tous les principes : car la force appartient au *Sans-Culotiſme*, et l'europe ſeule peut la lui arracher.

Quelques députés périront, ſans doute, victimes de leurs baſſes intrigues et de leur vile corruption ; leurs projets *iſolés* n'auront pas arrêté le Comité de Salut Public, et leur ſupplice ajoutera à ſa puiſſance. A moins d'un revers ſignalé dans les armées de la République, on ne doit donc s'attendre à aucune grande faction, à aucune grande conjuration avant la fin de la campagne,

Mais il eſt à craindre que le Comité de Salut Public n'ait donné, à cette époque, une nouvelle forme de gouvernement à la France, et que Roberſpierre n'en ſoit le Chef. Depuis ſept mois ſon projet parait être d'établir un Sénat peu nombreux, repréſentatif et électif, aſſemblé d'abord à une époque fixe, et bientôt enſuite prorogé ou continué à la volonté d'un conſeil. Les membres en ſeraient électifs et à vie, préſidés par un chef inamovible, ſous un nom dont le ſens n'eût pas encore été déterminé ; et qui, Roi ſans éclat d'une République dans les fers, ſerait inveſti de la force même de l'opinion, en accordant à tous les partis qui la diviſent en France l'image de ce qu'ils deſirent, et en les garantiſſant de ce qu'ils craignent. Car il ne faut plus ſe le diſſimuler, l'homme qui pourra rendre à la Nation Françaiſe la ſureté et la propriété individuelles eſt aſſuré, aujourd'hui, de régner ſur elle. La laſſitude générale y ſanctionne, d'avance, tous les gouvernemens.

Ce projet s'exécute inſenſiblement depuis quatre mois. Le peuple eſt dépouillé de toute nomination aux emplois civils, aux fonctions municipales, judiciaires et adminiſ-

tratives. La convocation des assemblées primaires est interdite. Le régime *révolutionaire*, c'est-à-dire, le droit de violer toutes les loix, même celles qu'il promulgue, est consacré et établi, *nécessairement*, pendant la durée de la guerre. Le Comité de Salut Public dispose de toutes les places, de toutes les autorités. Son pouvoir ne fut jamais plus immense et mieux reconnu, tandis qu'une grande partie des Comités révolutionaires sont au moment d'être dépouillés de leur puissance. Le déplacement projetté des propriétés fait que l'on suppose, chaque jour, des crimes, et que l'on traîne à l'échaffaut les propriétaires et les privilégiés ; la déportation de ceux qui n'y auront pas péri paraît résolue (31) : le partage des terres à l'armée et aux soutiens nécessaires à la nouvelle puissance ; l'affranchissement projetté des impôts et la paix, consolideraient ce nouveau gouvernement et feraient naître ce peuple nouveau, qui menace d'envahir tous les gouvernemens et de renverser tous les trônes si l'europe n'était pas assez forte pour l'arrêter, ou si elle était trop lente à le combattre ; car tous les momens sont désormais comptés. *La République Française périra, ou les Monarchies et les*

Gouvernemens de l'Europe finiront avec ce ſiècle : Tels ſont les projets que le Comité de Salut Public ne craint pas de manifeſter tous les jours; telles ſont les propres paroles que Roberſpierre et Barrere ne ceſſent de prononcer.

Chaque jour augmente ces craintes ; les crimes Français ſont épuiſés, les crimes de Rome et de la Grece ſe commencent. Un nouveau coſtûme eſt préparé, depuis un an, à cette Nation condamnée à ne rien conſerver de ſes habitudes et de ſa vétuſté. L'empire des ſens eſt tellement puiſſant ſur la multitude, que la robe Grecque et Romaine feraient peut-être oublier aux Français, leur ancienne patrie. Des gymnaſes, des courſes et des luttes; des fêtes triomphales, une branche de chêne et le panthéon ; des théâtres conſacrés au peuple, et formés ſur ces modèles de l'antiquité que les ſiècles ont reſpectés, tromperaient longtems l'eſclavage avec les couleurs de la liberté. Une religion dont les augures feraient deſcendre le Dieu des Victoires et de la Juſtice ſur une terre nouvelle, acheverait, peut-être, de rendre les anciens regrets impuiſſans et les nouveaux vœux ſincères.

Ces principes, qui ont donné naiſſance aux écoles publiques, font aſſez connaître ceux qu'elles vont profeſſer. Elles feront de cette génération, dont l'enfance a été alaitée par les crimes, le peuple le plus dangereux pour l'univers, par le beſoin d'exercer ſon courage, par la néceſſité où il ſe trouvera de maintenir la République militaire, et d'étendre les principes les plus faux, mais les plus ſéduiſans, que les hommes aient jamais eu à combattre ; la ſouveraineté uſurpée, l'égalité impunie, et le brigandage légitimé.

Il eſt donc permis de dire, d'après cette connaiſſance de l'état de la France et des projets de ſes tyrans, que toute paix, tout accomodement, toute négociation *avec leur République*, ſeraient le plus grand des attentats contre l'ordre ſocial. Elle veut envahir ou détruire la propriété univerſelle. Aucun traité, d'ailleurs, ne ſerait ſacré pour des hommes qui ont juré de les violer tous ; et l'europe n'éviterait, en obtenant cette trève, aucun des malheurs qu'elle pourrait ſuſpendre. Le germe des Révolutions doit être extirpé en France, ou chaque gouver-

nement doit s'attendre à éprouver bientôt la ſienne.

Voilà le but vers lequel le Comité de Salut Public dirige tous ſes efforts ; il eſt tellement l'objet principal ſur lequel il fonde la ſtabilité de ſon gouvernement, qu'une partie de ſes tréſors et un grand nombre d'Emiſſaires ſont employés, de toutes parts, avec une perſévérance et une activité également infatigables, à la propagation de ſes principes et de ſes crimes. Il cherche à les répandre en Piémont, en Pologne, en Italie, dans le Brabant, et juſques en Angleterre. Une ſomme très forte a été envoyée, à cet effet, à Varſovie au commencement de Mars (32) ; et toutes les pierreries de la France ont été envahies pour tenter le Divan et faire craindre, aux deux Cours Impériales, une diverſion puiſſante.

L'on vient de voir quelles ſont les reſſources et quels ſont les projets du Comité de Salut Public. Ses projets ne périront qu'avec lui ; ſes reſſources, quelques conſidérables qu'elles ſoient encore, ſont ar-

rachées par des moyens ſi violens, que leur continuité doit enfin les détruire.

Le Comité de Salut Public ne peut rien ajouter à la terreur qu'il inſpire, et les Puiſſances alliées peuvent l'affaiblir. Elles peuvent la diriger toute entière contre ce Comité lui-même, et trouver les ſecours les plus grands et les alliés les plus puiſſans dans la laſſitude générale de la France, en faiſant connaître à ſes malheureux habitans, d'une manière bien poſitive, la détermination invariable qu'elles ont priſe de ne poſer les armes que lorſqu'elles auront rétabli la Monarchie, l'ordre et la propriété. Car le Comité de Salut Public eſt forcé d'excuſer juſques à ſes victoires, et de parler ſans ceſſe de paix au peuple pour le déterminer à continuer la guerre, Si à la fin de cette campagne, quels qu'en ſoient les ſuccès, ce peuple ſe voit, encore, forcé d'épuiſer le reſte de ſes moyens en faveur de ſes tyrans, ſans pouvoir en obtenir la paix dont ils le flattent ſans ceſſe, je ne crains pas de dire qu'il eſt impoſſible que ce déſeſpoir du repos ne produiſe une exploſion déciſive contre ces mêmes tyrans.

J'oſe donc l'affirmer, le Comité de Salut Public, ou le gouvernement qui lui ſuccédera, ne peut réſiſter à deux années de guerre ; car il n'obtiendra rien que par les ſupplices: et les moyens révolutionnaires, je le repète, doivent néceſſairement le détruire et l'anéantir avant ce tems. Mais il ſe flatte de forcer, cet hyver, les Puiſſances Belligérantes à la paix, et de reſter alors le maître d'employer tous les moyens de clémence, de propriété et de repos qui doivent conſolider ſa puiſſance, et étendre les principes qui l'ont fondée *juſqu'aux extrémités du globe* (33).

Tel eſt l'état des choſes ; tels ſont les ennemis que l'on a à combattre ; tels ſont les malheurs et les crimes inouis, que l'on peut faire ceſſer. Car, quelques grands que ſoient les dangers, les reſſources, pour les éviter, ſont bien plus grandes encore ; et il eſt plus aiſé, ſans doute, de vaincre et d'anéantir un pareil gouvernement que d'avoir à s'en préſerver ſans ceſſe (34).

Comment s'y prendre pour réuſſir ? c'eſt ſur quoi je ne puis pas prétendre d'éclairer

des Miniſtres auſſi diſtingués que ceux qui dirigent les principaux cabinets de l'Europe. Mais ils ne pouvaient voir ce que j'ai vu, j'ai donc jugé important de le dire. Ce Précis offrira, peut-être, les contradictions les plus fortes ; il ne faut pas oublier qu'une Révolution les enfante et les explique toutes.

J'oſe dire, qu'en ſachant bien exactement ce qui ſe paſſe en France, en étant ſûr d'y trouver autant d'alliés qu'il y a de mécontens, il ne peut être difficile d'y opérer de grands changemens. Mais il ne faut plus ſe tromper ſur le choix des moyens, et être bien convaincu qu'il n'y a pas un ſeul inſtant à perdre pour conſerver l'Europe.

FIN.

NOTES.

Note 1, page 2.

DEUX cents quatre-vingt Membres, environ, ne quittent pas leurs Comités; cent ou cent trente ſont répandus dans les armées et dans les départemens en qualité de repréſentans du peuple: et le reſte n'aſſiſte jamais régulièrement aux ſcéances de la Convention.

Note 2, page 8.

Neuf millions ont été employés à l'embelliſſement du Palais du Thuilleries, qu'une grille en bronze va ſéparer de la place du Carrouzel. 80 millions ont été deſtinés à la confection des canaux, et 40 à la réparation des grandes routes: des ouvriers y ont été auſſitôt employés. Un grand théâtre et les coſtûmes les plus riches ſont deſtinés aux ſpectacles des Grecs et des Romains. La collection du *Muſæum*, la plus riche du globe, reçoit chaque jour de nouveaux ſoins et de nouveaux tréſors; et les ordres ſont donnés pour que le Palais du Louvre ſoit achevé.

Note 3, page 12.

La Convention Nationale et les Thuilleries furent inveſties, pendant trois jours, par ſoixante-dix mille hommes de la force armée: ce fut au milieu de ſes rangs que paſsèrent, ſucceſſivement, les Membres de

la faction de Briſſot et de la Gironde, qu'un décret envoyait dans les priſons.

Note 4, page 13.

Marat a habité en trois fois différentes, dans l'eſpace de quatre mois, un ſouterrein de l'égliſe des Cordeliers, d'où il lançait, chaque matin, ſa feuille empoiſonnée, intitulée *L'Ami du Peuple.* On ne put le déterminer à ſe ſoumettre au décret rendu contre lui par les Briſſotins que quinze jours après, et lorſqu'il fut bien aſſuré qu'il n'avait aucun riſque à courir.

Note 5, page *ibid.*

Ce fait, avoué par un ami intime de Marat, eſt revêtu de toutes les preuves qui en établiſſent la certitude. Marat ſentait ſa fin s'approcher, et il eſt mort, perſuadé que le poiſon qui le conſumait lui avait été donné par Roberſpierre.

Note 6, page *ibid.*

Il eſt hors de doute, d'après des témoignages obtenus ſur les lieux mêmes par un Député de la Convention, qui jouit encore d'une grande influence aux Jacobins, que Roberſpierre s'eſt ſervi de Grangeneuve et de Fauchet, pour faire venir Charlotte Corday du département du Calvados à Paris, et pour l'engager à aſſaſſiner Marat, en lui perſuadant que Marat ne cherchait qu'à renverſer la République en excitant le pillage et la ſpoliation de toutes les propriétés. C'eſt à la République que Charlotte Corday a crû ſacrifier Marat.

Note 7, page *ibid.*

Gobet fut appellé au Comité de Salut Public où il

reçut 85 mille livres pour abjurer, le lendemain, à la Convention ſon caractère de prêtre. Ce Comité le fit traduire, deux mois après, au tribunal révolutionnaire, (il ne ſera peut-être pas inutile de faire remarquer, que l'idée et l'établiſſement de ce tribunal ont été conçus par Danton, ainſi que le projet des maſſes et des réquiſitions) où un des principaux chefs de l'accuſation intentée contre lui, fut d'avoir reçu *des déſorganiſateurs et des ariſtocrates*, une ſomme de 85 mille livres pour abjurer ſon culte et prêcher l'athéiſme. Hébert allait chaque jour prendre, au Comité de Salut Public, le ſujet de ſa feuille du lendemain, intitulée, *le Père Duchêne*; et il eſt également inconteſtable que Camille-des-Moulins ne donna les 6 numéros du *vieux Cordelier* qu'à la ſollicitation pluſieurs fois renouvellée de Roberſpierre, qui, perſuadé que Camille était véritablement républicain, et redoutant ſon caractère et ſes principes, ſe hâta de le faire périr ſur l'échaffaut où Camille lui-même avait conduit tant de victimes.

Note 8, page 14.

La Croix, député, et trois officiers ſupérieurs de l'armée du nord ont atteſté pluſieurs fois, et à diverſes perſonnes, depuis le mois de Juillet, que Roberſpierre connaiſſant la cupidité de Danton, l'avait longtems preſſé de ſe rendre dans la Belgique, l'aſſurant qu'il y ferait, bientôt, la fortune la plus conſidérable, qu'il aurait les pleins pouvoirs de la Convention, et qu'il ſerait le maître de toutes les opérations pécuniaires.

Note 9, page 17.

Couthon eſt porté dans un fauteuil, alternativement, aux Jacobins et à l'Aſſemblée. Il eſt depuis huit mois hors d'état de marcher, mais il ne travaille qu'avec plus de ſuite et d'attention à remplir les vues et les projets de Roberſpierre. Il eſt incapable de ſonger à être quelque choſe par lui-même. Sa fortune s'élève à un million et demi. Barrère en a placé trois en Italie et en Dannemarck; il en eſt convenu lui-même, il y a environ trois mois. St. Juſt diſait, au mois de Novembre dernier, *le Marquis de Fontvieille* (c'était ſon nom, avant la Révolution) *eſt ruiné par les décrets, mais une miſſion et ſix mois de Comité me rendront bien plus qu'il n'a perdu.*

Note 10, page 19.

Il eſt ordinaire, qu'un député allant en miſſion dépenſe 15 ou 20 mille livres par mois pour ſa perſonne. Les repréſentans du peuple voyagent dans les voitures de la cour et des émigrés, elles ſont attellées de ſix ou huit chevaux; ils tiennent, preſque tous, table ouverte; vuident partout les caves ſéqueſtrées au profit de la nation, et ſe livrent ſans pudeur aux penchans les plus déréglés. Ils ont droit de vie et de mort, et il n'eſt point de jour où ils n'envoyent des victimes au ſupplice, en recevant, de toutes parts, l'argent qu'ils ont exigé pour leur rendre la liberté. Un de ces ſcélérats, qu'on appelle André Dumont, a reçu des ſommes immenſes à Abeville, à Amiens, et dans toute la Picardie. Il n'a même pas craint de faire acheter, par le nommé Picot, l'hôtel du Plouys, un des plus beaux d'Abbeville, et il l'a chargé de faire l'acquiſition de

la terre qui porte le même nom. Le Vaſſeur a extorqué, *aux ariſtocrates* de Lille et de la Flandre, environ 600 mille livres qu'il a fait paſſer à Berne. Siblot et le Gendre ont reçu des ſommes conſidérables dans les départemens de l'Eure et de la Seine inférieure. Le Bon a dérobé à Aras plus de 500 mille livres, dans les ſcellés dont il ordonnait l'appoſition, et aux parens des perſonnes qu'il livrait au tribunal révolutionnaire de cette ville. Des preuves, même légales, établiſſent ces faits d'une manière inconteſtable.

Note 11, page 22.

Henriot eſt un ancien commis aux entrées de Paris, abſolument ſans moyens, et qui ſe plonge tous les jours dans la débauche et dans l'yvreſſe. Il fut au moment d'être envoyé au tribunal révolutionnaire après le ſupplice de Vincent et de Ronſin; mais il promit une obéiſſance ſi aveugle à Roberſpierre qu'il conſerva ſa place, quoique les ordres pour le juger euſſent été déjà ſignés.

Note 12, page 22.

Payan, chef de la commune de Paris, ſous le titre d'agent national, eſt venu de Provence à Paris par les ordres de Roberſpierre dont il eſt la créature. Il eſt ſans moyens perſonnels, mais profond ſcélérat. Son phyſique reſſemble en tout à celui de ſon protecteur, même dans la faibleſſe de la vue et l'extinction de la voix. Roberſpierre lui donna, au mois de Février, 17 mille cinq cents livres.

Note 13, page 25.

Deux cents pièces nouvelles au moins ont été

jouées depuis le 10 Août 1792. Il eſt preſque impoſſible, ſi l'on en a pas été témoin, de ſe faire une idée de l'immoralité & de la barbarie qu'elles reſpirent. Barrère, en parlant des ſpectacles à la tribune de la Convention, dit : *le fade et doucereux Racine amollit les hommes : Crébillon Sans-Culotte, voila l'écrivain qui conviendrait à des Républicains.*

Note 14, page 27.

Tous les grands hôtels de Paris, les égliſes & les places publiques, ſont remplis de forges & d'atteliers militaires. Les travaux ſont faits avec tant de précipitation & ſi peu de connaiſſances exactes, que la plus grande partie des fuſils qui ſortent de ces atteliers, ſont entièrement défectueux.

Note 15, page 28.

On a célébré 48 fêtes à Paris en l'honneur de Marat & de le Pelletier, toutes plus dégoûtantes les unes que les autres. Leurs mauſolées ſont dans toutes les communes, & leurs buſtes ou leurs images dans preſque toutes les maiſons de la France. Les orgies qui ont eu lieu lors de l'abolition du culte catholique, ont été au-delà de ce que l'eſprit humain avait, juſqu'à lors, imaginé de perverſité, de coruption & d'atrocités.

Note 16, page 32.

Couthon & Collot-d'Herbois (il eſt prouvé que ce dernier a volé ſous les cadavres & dans les ruines qu'il a entaſſés à Lyon, deux millions trois cent mille livres en or, *dont il n'a pas encore parlé à la Convention*) ont pluſieurs fois proféré ces propres paroles à la tribune des Jacobins, notamment après la reddition de Valenciennes & l'évacuation de Toulon.

Note 17, page 34.

Les bœufs ont abſolument manqué aux marchés de Sceaux & de Poiſſy, en Juillet & Août derniers; la Normandie & le Poitou, qui les fourniſſent, étaient alors en partie au pouvoir des Royaliſtes & des Fédéraliſtes. L'armée de ces derniers s'avança juſqu'à Pacy, au-delà de Vernon : à peu près dans le même tems Valenciennes était pris, Toulon ouvrait ſes portes, les villes de Tours & d'Orléans attendaient les royaliſtes, & trente-trois raſſemblemens contrerévolutionnaires éclataient dans les différentes parties de la France. L'Aſſemblée Nationale était dans la plus profonde conſternation, & il fut queſtion, au Comité de Salut Public, de préparer le départ de la Convention & ſa tranſlation dans le Comtat Venaiſſin. La diſpoſition générale des eſprits était telle, qu'un louis ſe vendait, à cette époque, 162l. en aſſignats; & le premier de Mai dernier on ne l'achetait, malgré la peine de mort, que 50 & 55l.

Note 18, page 36.

On doit ſe rappeller que je parle de l'état où la Vendée ſe trouvait vers le 20 Avril. La diſette de vivres, la difficulté des opérations militaires dans un pays impraticable pendant ſix mois de l'année, & les deſerts dont la barbarie a environné les héros qui le défendent, les avaient forcés à l'inaction, & avaient occaſionné la diſperſion des raſſemblemens & la déſertion d'une grande quantité de payſans.

Note 19, page 38.

Le petit peuple a été, à Paris, au moment de manquer entièrement de pain & de viandes, mais les reſ-

taurateurs & les gens riches en ont toujours été pourvus. Les grains arrêtés, ſur toute les routes, par l'armée révolutionnaire, c'eſt-à-dire, par la commune de Paris, arrivaient toutes les nuits pour la conſommation du lendemain. Paris, à qui il fallait, au mois d'Octobre dernier, 1640 ſeptiers de farine par jour, n'en a renfermé que 4 ou 500 pendant plus de ſix ſemaines. Mais cette diſette a toujours été factice, car les environs de la capitale étaient, en général, abondamment pourvus.

Note 20, page 43.

On ferait un raiſonnement faux ſi l'on concluait, de la miſère affreuſe dans laquelle le peuple eſt plongé, que la famine ravage la France, car elle eſt aſſurée de ne pas manquer de grains cette année. Mais on les arrache au peuple à meſure qu'il les receuille; on les entaſſe dans les *greniers d'abondance* pour l'approviſionnement des armées, & on ne laiſſe ou on ne diſtribue, dans chaque diſtrict, que la quantité indiſpenſablement néceſſaire à la ſubſiſtance de ſes habitans: cette meſure atroce répond de leur obéiſſance à leurs adminiſtrateurs. Le dénuement abſolu de tous les autres objets de néceſſité, laiſſe le peuple dans une miſère ſi profonde, qu'elle lui ôte les moyens de ſe ſoulever. Les eſpérances de bonheur & de propriété dont on le berce ſans ceſſe, prolongent ſa patience, & l'engagent à ſupporter encore l'excès de tant de maux.

Note 21, page 44.

Sous le prétexte de découvrir le ſalpêtre dans tous les lieux où il ſe produit, on fouille les maiſons, les bâtimens & les jardins avec tant de perſévérance,

qu'on trouve fréquemment les matières d'or & d'argent que la terreur y enfouit, & dont la loi accorde une portion au dénonciateur.

Note 22, page 16.

La Convention a inſcrit *tous les créanciers de la République* ſur un livre qui eſt, aujourd'hui, leur ſeul titre; car ils ont été forcés de dépoſer à la tréſorerie nationale, les contrats originaux de leurs créances, ſous peine d'en être dépouillés & traités, ainſi que leurs notaires, comme ſuſpects. Sous le nom de créanciers de la République, ſont compris tous les créanciers des biens envahis par la Révolution. Ils ſont confondus dans ce grand livre, ſans diſtinction ni dénomination de leur ancienne hypothèque; ils n'ont d'autre contrat, qu'un numéro portant une *ſomme due par la République*, d'autre ſureté *que la conſervation de ce grand livre*, & d'autre gage *que la loyauté de la République Françaiſe.*

La Convention a le projet de faire la même opération ſur les propriétaires de terres, & de *nationaliſer* le territoire Français. Après avoir jugé de la *validité de la poſſeſſion*, elle inſcrira ſur le grand livre, pour ſeul & unique titre, ceux à qui elle aura été reconnue & conſervée. Par ce moyen, la totalité de la fortune publique & particulière en France, ſera à la diſpoſition de la Convention Nationale. *Ces inſcriptions* peuvent être conſidérées comme une nouvelle eſpèce d'aſſignats, car elles ſont le ſigne avec lequel la Convention paye tous les créanciers de l'Etat, & elles ſont reçues, pendant un certain tems, pour comptant dans le payement des biens nationaux; elles perdaient 38 pour cent ſur les aſſignats, le premier Mai. Ce bé-

néfice nouveau, en favoriſant les ventes nationales, fait rentrer, chaque jour, ces mêmes inſcriptions à la tréſorerie où elles ſont annullées. Le peu de confiance qu'inſpirent & ces inſcriptions & les aſſignats, laiſſe tous les créanciers de l'Etat dans la néceſſité d'échanger leurs créances contre des biens nationaux: de ſorte qu'en dernière analyſe, la République ne devra rien & elle n'aura rien payé; car les ſupplices & les décrets font rentrer, chaque jour, dans ſon domaine, une partie des propriétés qu'elle a vendu. En pourſuivant cette ſérie de brigandages & d'aſſaſſinats, le Comité de Salut Public ſe flatte de pouvoir diſpoſer d'une partie du territoire en faveur de l'armée & des Sans-Culottes, & de conſacrer l'autre à affranchir l'Etat de tous impôts, en laiſſant bientôt la Nation ſans dettes & ſans aſſignats.

Les impoſitions avec les ſols additionnels s'élevaient, l'année dernière, aux deux cinquièmes du revenu net; & les diſpoſitions du décret qui ordonnait la levée d'un emprunt forcé d'un milliard étaient telles, que la perſonne la plus riche ne pouvait conſerver, cette année, que 4500l. pour ſon entretien, & était forcée de donner le reſte à la Nation. Cet emprunt n'a cependant produit que 43 millions à Paris, où il devait en produire 87, & 391 millions dans toute l'étendue de la France.

Le projet des inſcriptions appartient à l'Abbé Syeyes, & Cambon (le plus inepte de tous les Adminiſtrateurs en finances) en pourſuit le travail depuis neuf mois.

Note 23, page *ibid.*

Les propriétés de la Nobleſſe qu'on avait d'abord

tremblé d'acheter, ſe vendent aujourd'hui, de toutes parts. Il n'eſt preſque pas d'acquéreurs qui ne croient leur ſureté intéreſſée à cette dilapidation; & l'homme le plus honnête ſe voit forcé, chaque jour, d'y prendre part, eſpérant y trouver des moyens de tranquillité. Mais la Convention, qui a mis à contribution toutes les craintes comme toutes les paſſions, envoye ſouvent dans la même priſon, & le propriétaire d'un bien & ſon acquéreur; car celui-ci devient auſſi coupable que le premier, s'il annonce la même fortune.

Note 24, page 48.

Ce réſultat eſt d'une exactitude mathématique. Le mois de Mars dernier a coûté 830 millions, & celui d'Avril était porté, par apperçu, dans le Comité des finances & à la tréſorerie, à 640 millions.

Note 25, page 51,

Tels on vit M. le Cte. de l'Aigle dire au peuple: *ce n'eſt pas ma tête, mais du pain & votre Roi, qu'il vous faut demander*; M. de Laguiomarais ne ceſſer de crier *vive le Roi* que lorſqu'il ceſſa de vivre; M. de Tundutti dire au peuple, *je meurs pour mon Roi, & vous vivez pour ſervir des aſſaſſins; je vous plains, car on vous paye pour applaudir à mon ſupplice, tandis que vous êtes forcés de m'admirer.* On vit M. de Malhezerbes oppoſer le courage tranquille d'une vie irréprochable aux cris de la férocité. M. de Montjourdain avouer avec fierté, devant ſes bourreaux, ſon courage & ſes malheurs dans la journée du 10 Août; & aller de ſa priſon à l'échaffaut après avoir conſolé les infortunés qui ſollicitaient le ſuivre, & étonné Robeſpierre & le Comité de Salut Public par une réſignation ſi magnanime,

que Robespierre lui-même avoua qu'un Royaliſte ſeul pouvait écrire les dernières lignes qu'il traçait à ſa femme & à ſon père, ſous les yeux de ſes aſſaſſins. &c.

Note 26, page *ibid.*

On vit Charlotte Corday mourir pour la République avec ce courage dont les femmes Romaines avaient étonné leur ſiècle; & M. le Duc de Biron dire à ſes juges, *oui, je mérite la mort, je ne crains pas de l'avouer, mais c'eſt pour avoir trahi mon Roi & ſervi ſes ennemis.* M. le Duc d'Orléans preſſait l'exécution de ſon arrêt de mort, après avoir oſé dire au tribunal qui venait de le prononcer : JE SUIS INNOCENT, *mais je ſens que ma mort eſt néceſſaire dans votre République : je ſaurai la ſubir.* Danton criait au peuple, *avant ſix mois tu déchireras en lambeaux & ceux qui me jugent ici, et les ſcélérats qui me font juger. Ils t'aſſaſſinent tous les jours, après t'avoir enchaîné.* Barnave ne ceſſait de répéter à ce peuple : *tu ne mérites pas d'être libre, et je te mépriſe trop pour ne pas déſirer la mort.* Héraut de Séchelles, que ſes juges honoraient de l'accuſation d'avoir cherché à rétablir la royauté, leur répondait avec arrogance : *j'en atteſte ces murs, ils ſont témoins que je n'ai jamais ceſſé de combattre ici le deſpotiſme et la monarchie.* On ſe rappellera que le tribunal révolutionnaire tient ſes ſéances dans le palais de juſtice, & que Héraut de Séchelles était avocat général au Parlement de Paris. Camille des Moulins expirait avec tout le héroïſme de la ſcélérateſſe, bien ſûr que ſa femme allait ſuivre ſes traces ; & Gorſas oppoſait encore le courage aux refrains de ſa chanſon. Enfin, Gramont même, ce mauvais hiſtrion qui s'eſt baigné ſix jours en-

tiers dans le ſang, à l'époque du 2 Septembre, Gramont donnait à ſon fils l'exemple de la fermeté, après lui avoir donné celui de tous les crimes, &c.

Note 27, page *ibid.*

Les ironies les plus atroces accompagnent, preſque toujours, les condamnés à l'échaffaut. Il n'eſt pas rare de voir des enfans de dix à douze ans *ſucer le ſang qui en découle.*

Note 28, page 52.

On compte 87 journaux à Paris, & il n'eſt pas de municipalité en France qui n'en reçoive au moins deux ou trois, ainſi qu'une foule d'adreſſes & de proclamations.

Note 29, page *ibid.*

La priſe de Landrecies, événement preſque déciſif à l'ouverture de la campagne, n'a produit aucune ſenſation à Paris, c'eſt-à-dire, parmi le peuple; car elle en produiſit une très forte au Comité de Salut Public, & dans la Convention.

Note 30, page 53.

Les deux tiers des détenus à Paris & dans les départemens, ont un ou deux Sans-Culottes à leur ſuite, à qui ils ſont obligés de donner 6 livres par jour, & qui répondent de leur perſonne au Comité de ſureté générale.

Note 31, page 58.

Il faut entendre par la *déportation*, le maſſacre de tous les individus qu'on condamne à cette peine. On ne ſe donne pas l'embarras de les tranſporter à Cayenne

ou au *Port-Marat* (port Dauphin dans l'île de Madagaſcar). On les entaſſe dans des barques, au fond deſquelles on a pratiqué des couliſſes, par où on introduit les eaux, & le bâtiment eſt auſſitôt coulé à fond. Cette meſure a été exécutée trois fois ſur la Loire, & 640 perſonnes y ont péri dans la dernière *déportation*.

Note 32, page 61.

Onze millions cinq cents mille livres, en eſpèces d'or & d'argent, ont été envoyés dans les derniers jours de Février & les premiers de Mars en Pologne. Ce fait eſt avoué par pluſieurs députés à la Convention & par une des perſonnes chargées de faire les remiſes de cette ſomme en Suiſſe.

Note 33, page 63.

Le Comité de Salut Public compte ſi fort ſur la déſunion des puiſſances belligérantes & ſur la méſintelligence des Cabinets, qu'il n'eſt pas de jour où ces eſpérances, ſi mal fondées, ne ſoient préſentées au peuple dans tous les journaux, même dans ceux de la Convention. Roberſpierre ſe flatte que la laſſitude & l'épuiſement détacheront, ſucceſſivement, de la coalition générale les ſouverains que la ſituation de leurs états ſemble garantir d'avantage des principes & des armes de la France. Il ſe perſuadait, à l'ouverture de cette campagne, que les alliés ſeraient hors d'état d'en ſoutenir une quatrième: il oſait penſer, et dire à un député de la Convention, Membre du Comité de Sureté Générale; *la crainte, l'or & l'intrigue détacheront bientôt quelque allié de cette ligue formidable.*

Ce ne ſont pas les revers que les alliés éprouveront, mais les fautes qu'ils commettront, qui feront nos véritables

ſuccès, diſait impudemment Barrère le 22 Avril, & *nos plus grandes victoires ſeront celles dont nous ne parlerons point.* Il avoua le lendemain à trois perſonnes de ſa ſociété intime; *qu'il fallait que la guerre fût terminée cette année, car la guillotine et la Convention ne pouvaient aller plus loin.* Robeſpierre dit *je bats monnoie*, lorſqu'on lui parle au Comité des victimes qu'il envoye au tribunal révolutionnaire. On n'a vu dans aucun ſiècle une proſcription auſſi longue que celle dont le tribunal révolutionnaire eſt depuis 15 mois le Miniſtre. La révolution marche à pas de géant ſur l'Europe, & la propriété univerſelle a été promiſe aux Sans-Culottes de la France; mais je le répéte, la Convention ne peut réſiſter à une quatrième campagne, ni la révolution à deux années de guerre.

Note 34 & derniere, page *ibid.*

Les Jacobins & la Convention ſont forts, principalement, de la terreur qu'ils ſe flattent d'inſpirer aux puiſſances de l'Europe. Ils cherchent tous les jours à perſuader au peuple que les ſouverains reconnaiſſent & reſpectent les députés de la Convention et les autorités conſtituées. Il n'eſt pas de repréſentant du peuple aux armées & dans les departemens, qui ne reçoive du Comité de Salut Public l'ordre d'entretenir cette opinion, dans le cours de ſa miſſion. Un ſcélérat, qu'on appelle Dufourny, diſait à la tribune des Jacobins de Paris, au mois de Janvier, lors du ſcrutin épuratoire des membres de cette ſociété: *il n'eſt aucun de nous, frères & citoyens, qui ne reçoive, par acclamation, cet immortel Droüet, & ces vertueux repréſentans que la trahiſon a plongés dans les cachots. Soyons tranquilles ſur leur ſort: nos ennemis n'oſeraient attenter*

à leurs jours, car ils ſavent que tous les Rois de l'Europe en deviendraient reſponſables. Nous reverrons bientôt, au milieu de nous, ces martyrs de la liberté. Amar & Guffroy, ont tenu ce même langage au Comité de Sureté Générale. Les Jacobins ſe flattent en effet d'être bien plus redoutés, qu'ils ne ſont redoutables ; & j'oſe affirmer que le jour où le peuple Français ceſſera d'en être perſuadé, ſera celui où ils auront véritablement à le craindre.

Ce n'eſt qu'en promettant, chaque jour, au peuple une paix prochaine, & en cherchant à lui perſuader que les victimes dont les échaffauts régorgent ſont ſes ennemis & la combattent, que le Comité de Salut Public continue de diſpoſer de tous les moyens de la France ; mais la laſſitude & le déſeſpoir ſont partout. Dès le mois de Février, Roberſpierre en fut tellement effrayé, qu'il réſolut de tenter une attaque générale ſur tous les points de la frontière, & de faire les efforts les plus violens contre les puiſſances alliées. La Convention eſt hors d'état de les ſoutenir longtems, & de les renouveller, ſi elle eſt forcée de continuer la guerre. Auſſi, il n'eſt rien que Roberſpierre ne ſacrifie pour la terminer cette année : car il eſt placé dans la néceſſité de donner, cet hyver, un gouvernement & le repos à la France, alors tous ſes grands moyens de guerre s'affaibliſſent) ou d'avoir à redouter une exploſion auſſi déciſive qu'inévitable.

N. B. La répugnance que j'ai eu & la violence que j'ai été obligé de me faire dans le cours de cet ouvrage, pour rapporter ſcrupuleuſement & littéralement les paroles que le crime ne ceſſe de proférer en France, ſeraient un témoignage que j'invoquerais en faveur de la vérité, ſi les preuves de tout ce que j'avance, n'étaient acquiſes d'une manière inconteſtable.

FIN DES NOTES.

JAN 6 1922